

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ
CERAPS — Centre d'études et de recherches
administratives politiques et sociales

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

Université de Lille (U Lille)

Centre national de la recherche scientifique
(CNRS)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025
VAGUE E



Au nom du comité d'experts :

Éric Savarese, président du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Éric Savarese, Université de Montpellier, Montpellier
	Mme Cécile Crespy, Sciences Po Toulouse, Toulouse
	M. Julien Fretel, Université Paris 1 — Panthéon Sorbonne (représentant du CNU), Paris
Experts :	Mme Anna Neyrat, Sciences Po Bordeaux, Pessac
	Mme Céline Reynier, Centre national de la recherche scientifique, ST-Martin-D'Hères
	M. Éric Savarese, Université de Montpellier, Montpellier

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Vincent Hoffmann-Martinot et M. Bernard Moizo

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Sandrine Lévêque, Sciences Po Lille
Mme Sandrine Chassagnard-Pinet, Université de Lille
M. Emmanuel Henry, CNRS

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales
- Acronyme : CERAPS
- Label et numéro : UMR 8026
- Composition de l'équipe de direction : Mme Anne-Cécile Douillet (directrice), M. Julien Talpin (directeur adjoint), et M. Younes Haddadi (responsable administratif et financier)

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

Domaine scientifique principal : Sciences humaines et sociales

SHS3 : Le monde social et sa diversité

SHS2 : Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Le projet quinquennal a évolué en fonction de la dynamique de recherche : il a été établi avec trois axes de recherche, plus un axe transversal (technologies innovantes et reconfiguration des rapports public/privé) qui s'est imposé comme un axe à part entière tandis que les recherches produites dans l'axe 3 (territoire et fabrique de l'action publique) ont irrigué les autres axes, faisant de celui-ci un axe transversal. L'organisation par axes de recherche, et non par équipes, correspond au fait que les travaux des membres de l'unité sont susceptibles de concerner plusieurs axes et de nourrir des transversalités.

L'axe 1 (Gérer le vivant : santé et environnement) s'est déployé avec un groupe de recherche AFSP — Association Française de Science Politique (Politiques de l'environnement), et des enjeux où le laboratoire a joué un rôle moteur : les conflits autour des usages de l'espace et des ressources naturelles, les énergies renouvelables, et les débats sur les questions environnementales saisies avec les outils de la théorie politique. Thématique de recherche ancienne du CERAPS, la santé est abordée sous l'angle des inégalités sociales d'accès aux soins, des modalités de construction de l'expertise, et de l'observation des pratiques de santé.

L'axe 2 (Représenter les intérêts sociaux) correspond à des travaux de recherche anciens du CERAPS. Ils portent d'abord sur la poursuite de professionnalisation des acteurs, avec des changements majeurs (féminisation, nouvelles organisations partisanes, liens entre réseaux sociaux et vote, enjeux institutionnels associés à la représentation) ; ils s'intéressent ensuite aux rapports de domination, sous l'angle des mobilisations, formelles et informelles, des groupes dominés (rapports de genre, de race ou de classe) dans des contextes variés (France, États-Unis, Canada, Sénégal) ; ils abordent, enfin, les modes de production, de circulation et d'appropriation des idéologies politiques sous l'angle des mutations des technologies médiatiques : il s'agit de saisir la production (programmes partisanes, séries télévisées, bandes dessinées) et la circulation des idées, leur histoire sociale, leur cadrage médiatique, et de penser les rapports entre ressources linguistiques et politiques linguistiques territoriales. La question des ressources linguistiques et des politiques linguistiques territoriales est très marginale au sein du CERAPS : elle est travaillée par un seul membre du laboratoire.

L'axe 3 (Technologies innovantes et reconfiguration des rapports public/privé), initialement conçu comme un axe transversal, est devenu un axe de recherche à part entière au cours du contrat quinquennal. Les travaux sont destinés à saisir la diversité des impacts du numérique dont les effets portent sur la participation politique, les mobilisations, le pluralisme de l'information et ses limites, mais également sur l'action publique, dont la reconfiguration peut être abordée à travers les usages du numérique, et sur les mutations des relations au travail au prisme des adaptations générées par la pandémie.

Enfin, l'ancien axe 3 (Le rôle du territoire dans la fabrique de l'action publique) est devenu un axe transversal, car les travaux, portant sur le local vu du droit et de la sociologie de l'action publique, et sur le thème de l'aide internationale et de sortie de conflit, ont irrigué les autres axes.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le CERAPS (Centre d'Études et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales) est reconnu comme une UMR depuis le 1er janvier 2002. Il est issu de la transformation du CRAPS (Centre de Recherches Administratives, Politiques et Sociales), équipe d'accueil fondée en 1979, et associée au CNRS à partir de 1982. Le CERAPS a pour tutelle l'Université de Lille et le CNRS. Initialement, l'IEP était tutelle secondaire, mais a disparu comme telle par son intégration dans l'Établissement Public Expérimental.

Le CERAPS est actuellement l'un des laboratoires de la MESHS (Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société). Sa direction est composée d'une directrice (professeure de science politique), et d'un

directeur adjoint (directeur de recherche au CNRS). Actuellement, des discussions sont engagées pour définir les contours de la future direction.

Les locaux du CERAPS se trouvent à la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS), et à l'IEP. Compte tenu de la récente dynamique d'extension de l'unité, les 36 bureaux de la faculté et les dix de l'IEP sont devenus insuffisants. En pratique, ils sont donc partagés entre les enseignants-chercheurs, les gestionnaires et le personnel de soutien à la recherche. L'absence de place génère du télétravail, ce qui ne renforce pas la qualité de la vie de l'unité, en dépit de la présence d'une salle de convivialité.

L'équipe gestionnaire est composée d'un responsable administratif et financier, et de quatre personnes affectées à la gestion des différentes lignes de crédit (dotations université et CNRS, et autres financements contractuels ou spécifiques), même si l'absence prolongée de l'une d'entre elles pour des raisons de santé a généré une surcharge de travail. L'un des gestionnaires s'occupe également de la communication.

L'équipe de soutien à la recherche est composée de cinq personnes : une ingénieure de recherche chargée du montage de projets, une ingénieure de recherche en ingénierie éditoriale, deux ingénieurs d'études affectés au domaine « traitement et analyse de bases de données », une ingénieure d'études responsable de l'aide au montage de projets et de la stratégie de valorisation.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

La localisation du CERAPS à l'UFR Sciences Juridiques Politiques et Sociales et à Sciences Po Lille favorise, comme son affiliation à la Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société, les collaborations interdisciplinaires entre politistes (dont la discipline est la plus présente chez les chercheurs et enseignants-chercheurs de l'unité), juristes, et chercheurs d'autres sciences humaines et sociales. De plus, le rattachement à Sciences Po Lille offre la possibilité de financements supplémentaires. Pour sa part, la MESHS est susceptible de financer plusieurs types d'activités (déplacements internationaux, traductions, lancements de projets de recherche, séminaires, dispositifs de médiation scientifique) correspondant à son champ de compétences.

Le CERAPS inscrit et développe ses activités dans un espace académique offrant diverses ressources. Il est impliqué dans la Plateforme Universitaire des Données de Lille (PUDL), qui est un service de la MESHS. Depuis que le label i-site, comportant quatre axes thématiques, a été confirmé pour l'Université de Lille, en mars 2022, le CERAPS est notamment susceptible de bénéficier des financements associés au quatrième axe (Cultures, sociétés et pratiques en mutation). Le renouvellement de l'i-site a engendré une redéfinition des modes de financement, organisés en *Cross-Disciplinary Projects*. Dans ces conditions, le CERAPS a pu bénéficier d'importants financements (une partie des fonds des 3 M€ du projet DePERU), en étant retenu lors de la réponse à l'appel à projets *Cross-Disciplinary Projects* (co-porté avec le LEM dans le cadre du projet DePERU — Decision Processes under Extreme Radical Uncertainties).

Le laboratoire est rattaché à l'École Doctorale 74 — Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion (SJPG). Pour assurer des ressources aux doctorants, l'unité est associée au programme gradué Hub 4. Il a bénéficié également de cinq co-financements de thèse par le Conseil régional des Hauts-de-France. L'unité est également impliquée dans le cadre des activités de la « boutique des sciences » pour contribuer au développement de la recherche-action participative.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2023

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	13
Maitres de conférences et assimilés	40
Directeurs de recherche et assimilés	2
Chargés de recherche et assimilés	5
Personnels d'appui à la recherche	10
Sous-total personnels permanents en activité	70
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	16
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	3
Doctorants	59
Sous-total personnels non permanents en activité	78
Total personnels	148

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2023. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
U LILLE	33	0	5
Autres	20	0	0
CNRS	0	7	5
Total personnels	53	7	10

AVIS GLOBAL

La forte croissance des ressources propres de l'unité a permis de soutenir l'internationalisation des activités à travers le développement de plusieurs partenariats scientifiques ainsi que de publications et communications scientifiques. Elle permet également de renforcer les personnels de recherche titulaires (chercheurs et enseignants-chercheurs) et les doctorants. De manière concomitante, la forte hausse des effectifs d'enseignants-chercheurs du CERAPS et le recrutement récent de deux nouveaux chercheurs (qui ne compensent pas les cinq départs enregistrés) accompagnent une stratégie de recherche visant à renforcer les thématiques de recherches anciennement constitutives de l'identité du laboratoire (sociologie électorale, partis politiques, santé, approches localisées) ainsi que de nouvelles thématiques porteuses (comme les enjeux politiques du numérique). Dans ces conditions, le CERAPS a pu définir une stratégie de recherche articulée en cinq axes cohérents et ajustée à sa situation humaine et matérielle, tout en s'efforçant d'adhérer à un catalogue de « bonnes pratiques » (réflexions sur les discriminations, adaptation aux enjeux environnementaux).

Le CERAPS est une unité de recherche particulièrement attractive et dynamique. Cette attractivité repose principalement sur plusieurs éléments. D'abord, il faut souligner la forte mobilisation de ses membres dans des colloques, des GIS, et des comités éditoriaux. Les membres de l'unité se signalent ensuite par des taux d'obtention de contrats de type ANR très importants, ce qui a permis d'accroître substantiellement les ressources de l'unité. Enfin, la forte hausse des effectifs d'enseignants-chercheurs constitue un autre indicateur de son attractivité. Le CERAPS jouit d'un fort rayonnement national, et la politique de soutien à l'internationalisation a contribué à renforcer son attractivité par l'inscription de ses chercheurs dans des réseaux internationaux.

La production scientifique de l'unité doit être appréciée par rapport à une activité de publication conséquente, tant qualitativement (avec une internationalisation à hauteur de 20 % et des articles dans des revues de haut niveau) que quantitativement (103 ouvrages collectifs ou en nom propre, publiés dans une grande diversité de maisons d'édition nationales et étrangères, 300 chapitres d'ouvrages, et 450 articles publiés dans des revues

généralistes ou spécialisées). Elle repose sur une forte dynamique de recherche collective matérialisée par l'organisation régulière de colloques et de séminaires de recherche soutenue par le laboratoire : le CERAPS a ainsi organisé ou co-organisé près de 50 colloques (dont 33 financés par le laboratoire) et a co-organisé le 22e congrès de l'Association française de science politique (en 2022).

Le CERAPS satisfait enfin aux attendus concernant l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société. Les interactions avec le monde non académique constituent l'un des marqueurs de l'identité de l'équipe. Elles s'appuient sur des expériences de recherche participative, encouragées par les tutelles, sur la médiation scientifique par la participation des membres à des conférences publiques et à des débats, et sur une présence régulière dans les médias pour éclairer les enjeux sociaux et politiques contemporains. L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social (formations en ligne, guides à destination des associations, rapports d'expertise, réalisation d'un film) et partage régulièrement ses connaissances avec le grand public (presse écrite, radio, télévision, conférences publiques).

Dans ces conditions, la poursuite du développement de l'unité suppose aujourd'hui d'engager avec les tutelles une réflexion sur différents points susceptibles d'entraver la dynamique actuelle : d'abord l'élection d'une nouvelle direction à l'échéance de l'actuel contrat ; ensuite la pérennisation de personnels affectés à la gestion des contrats de recherche, et le recrutement d'un nouveau gestionnaire, puisque l'obtention de multiples contrats a considérablement accru leur charge de travail ; également la résolution du problème des locaux, devenus exigus compte tenu de la forte hausse des effectifs d'enseignants-chercheurs ; enfin la protection juridique susceptible d'être apportée aux chercheurs engagés dans la médiation scientifique.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A — PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport du Hcéres faisait état de trois recommandations.

1/ La première concernait les activités de recherche, considérées comme correspondant aux critères d'excellence académique, mais victimes d'un certain éparpillement thématique. Dans ces conditions, il était recommandé de mieux définir et hiérarchiser les thématiques fortes pour mettre en valeur la plus-value scientifique faisant l'identité du laboratoire. Sur ce point, le CERAPS a choisi de mieux articuler les axes de recherche à ses préoccupations scientifiques centrales, et de supprimer l'axe transversal pour en faire un axe de recherche. Cinq axes ont été retenus en 2023 pour le prochain quinquennat (1/Participation, représentation, démocratie, 2/Rapports sociaux inégalitaires : domination, mobilisation, [in]action publique, 3/Études internationales, européennes et transnationales, 4/Politique de l'environnement, action publique, droit, mobilisations, 5/Technologies, information et mobilisations à l'ère numérique).

2/ La seconde recommandation concernait l'organisation de la vie de l'unité et la meilleure intégration des doctorants en droit, minoritaires, et absents le jour de la visite du Hcéres. Quelques initiatives ont été prises à cet effet : journée des études doctorales ; une séance du séminaire du laboratoire à orientation juridique ; et, la possibilité d'une équipe de direction avec un ou une juriste a pu être envisagée pour corriger ce déséquilibre. Le malaise de l'équipe administrative a été pris en considération grâce à plusieurs recrutements, qui devraient permettre de mettre fin au régime de surcharge de travail vécu par certains agents compte tenu de la forte croissance des contrats de recherche à gérer.

3/ La troisième portait sur les perspectives à cinq ans et la faisabilité du projet. Compte tenu du grand nombre d'étudiants inscrits dans les formations de droit et de science politique, la surcharge de travail des enseignants-chercheurs est susceptible de les priver de la possibilité d'investir leurs travaux de recherche autant qu'ils le souhaiteraient. Si la situation reste tendue, l'unité a encouragé le recrutement de plusieurs enseignants-chercheurs (passant de 43 à 53), même si la capacité du CERAPS à recruter des chercheurs CNRS est plus limitée — d'autant plus que cinq d'entre eux ont quitté le laboratoire pour des raisons géographiques ou familiales, tandis que deux ont pu récemment être recrutés. Cette situation de tension est en outre susceptible de produire des effets sur les doctorants, de moins en moins susceptibles de considérer comme attractive et épanouissante la carrière académique.

B — DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Le CERAPS a construit ses objectifs scientifiques dans un contexte marqué par des profils de recherche diversifiés, une forte croissance des besoins en matière d'enseignement (licence, Master), et une difficulté à recruter des chercheurs CNRS. Il soutient donc les thématiques anciennement ancrées, les projets émergents, et les approches méthodologiques transversales. L'unité est attentive à l'internationalisation des travaux et à la mobilité internationale de ses membres ; elle soutient les publications et communications (surtout internationales) des titulaires comme des doctorants.

Appréciation sur les ressources de l'unité

Les ressources financières du CERAPS ont connu une forte croissance depuis 2021, due à la hausse importante des ressources propres (90 % du total) issues des contrats de recherche (ANR surtout) et à une légère hausse de la dotation de l'université. En sus des ressources documentaires du SCD, le laboratoire enrichit son propre fonds en autorisant l'achat d'ouvrages à hauteur de 250 € sur les 800 € annuels attribués à chaque membre. Les ressources en matière de locaux deviennent très problématiques au regard d'un doublement des effectifs. Enfin, chaque membre peut disposer d'un ordinateur portable.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Les rapports inégalitaires liés au genre et à la racialisation font partie des thématiques de l'unité et de la réflexion sur le fonctionnement du CERAPS. L'unité a bénéficié de la nomination d'une correspondante égalité, personne ressource à contacter. La réflexion englobe aussi le sujet des recrutements (mais les leviers restent limités, car les déséquilibres existants ne sont pas liés aux recrutements récents, mais à une situation ancienne) et des temps de parole lors des séminaires. Enfin, l'unité recherche la sobriété en matière de déplacements et de consommation de viande.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CERAPS est une équipe de recherche généraliste et pluridisciplinaire, dont les membres présentent des profils d'enseignement et de recherche diversifiés. Cette caractéristique est ajustée à des besoins d'enseignements en forte croissance, soutenus, s'agissant des enseignants-chercheurs, grâce à des effectifs en hausse (onze arrivées et deux départs sur la période considérée).

La hausse des effectifs permet de soutenir des thématiques de recherche émergentes (environnement, migrations, discriminations, conflits), tout en maintenant les objets de recherche anciennement ancrés (sociologie électorale, partis, pratiques démocratiques, approches localisées) et en définissant des orientations méthodologiques transversales (sociologie visuelle, histoire sociale des idées). Un axe de recherche initialement défini comme transversal a ainsi pu émerger comme thématique propre (l'axe numérique), contribuant à faire évoluer les domaines de recherche investigués.

La forte croissance des ressources financières de l'unité a permis d'encourager à la fois l'internationalisation des activités — partenariats avec l'Université de Montréal, International Research Project avec des laboratoires japonais et allemands, International Emerging Action pour structurer un réseau sur les écologies populaires — et l'internationalisation des publications et des communications des chercheurs, des enseignants-chercheurs et des doctorants.

Points faibles et risques liés au contexte

Deux risques, pointés par la direction du CERAPS et par un point d'attention des tutelles, doivent être mentionnés.

Le premier concerne les lourdes charges pédagogiques d'un grand nombre de membres de l'unité (principalement les enseignants-chercheurs), liées à la forte croissance des effectifs d'étudiants depuis 2014. De telles charges sont susceptibles d'entraver leur disponibilité pour la recherche, donc, à moyen terme, le potentiel de recherche de l'unité. Malgré le recrutement de onze titulaires (auxquels il faut retrancher deux départs pour des raisons personnelles ou familiales), cet état de tension sur les charges pédagogiques reste fort.

Le second risque renforce le premier : dès lors qu'il est très difficile de recruter des chercheurs du CNRS, en raison de la faiblesse du nombre de postes et du tropisme parisien des (nouveaux) chercheurs, le potentiel de recherche peut difficilement s'accroître à moyen terme. Cette difficulté n'est d'ailleurs pas propre au CERAPS : elle concerne, plus généralement, la plupart des laboratoires de province.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

La période considérée est marquée par une forte hausse des ressources financières, avec notamment une augmentation très significative des ressources propres qui représentent aujourd'hui 90 % du budget de l'unité. Cette hausse des moyens financiers est essentiellement liée à des contrats ANR, mais également aux financements obtenus par le biais du hub 4 de l'i-site, et de différents projets de recherche financés par la MESHS ou le conseil régional. Dans ces conditions, le CERAPS a su à la fois mobiliser les ressources fournies par son environnement de recherche (Université de Lille, MESHS, conseil régional), ainsi que celles de l'ANR, tandis que les crédits européens restent limités (10 % du total), les crédits de l'unité lui permettent de doter chaque membre de l'équipe, doctorant ou titulaire, d'un ordinateur portable, et de faciliter les publications, notamment internationales.

Au-delà des ressources financières, les membres du CERAPS bénéficient des ressources documentaires fournies par le Service Commun de Documentation (SCD), ainsi que par les chercheurs grâce à leur dotation individuelle, alimentant régulièrement le fonds documentaire propre du laboratoire.

Points faibles et risques liés au contexte

Les bureaux, au nombre de 36, auxquels s'ajoutent trois salles de cours et de réunion et une salle de convivialité pour un total de 840 m², sont situés à la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales. Les membres du CERAPS en poste à Sciences Po Lille disposent de bureaux à l'IEP (dix bureaux, et une surface totale de 190 m²). Un bureau regroupe les gestionnaires qui disposent chacun d'un poste de travail. Ainsi, les problèmes de locaux devenus trop exigus ne sont pas résolus.

Au regard de la forte et récente croissance des effectifs du CERAPS, les locaux mis à la disposition de l'équipe sont en effet devenus insuffisants. Malgré plusieurs demandes effectuées auprès des tutelles (Université de Lille et CNRS), le problème demeure. La question des locaux est problématique, car, compte tenu du manque d'espace, certains collègues choisissent de travailler à leur domicile, ce qui peut contribuer à réduire les échanges et ainsi à fragiliser la dimension collective de la vie de l'unité.

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CERAPS dispose d'une organisation adaptée à la taille de ses effectifs. Le conseil de laboratoire est composé de la directrice d'unité, du directeur adjoint, de dix membres élus (dont trois représentants des doctorants et un du personnel administratif) et de trois membres nommés. Sont invités, avec voix consultative, les responsables de section, les responsables du Master recherche, le doyen, la direction de la recherche de Sciences Po Lille ; et, tout membre de l'unité (permanent ou associé) peut assister au conseil. Deux assemblées générales annuelles sont organisées (en automne, et en juin), sauf AG exceptionnelle en cas de besoin.

Le laboratoire a engagé une réflexion générale sur la question des discriminations liées aux rapports sociaux de genre et de race. Si certains déséquilibres, au sein des effectifs, sont liés à une situation ancienne, un travail sur les temps de parole hommes/femmes dans le séminaire a conduit à la révision du format, pour favoriser des prises de parole plus diversifiées, tant sur le plan du genre que sur le plan du rapport titulaires/doctorants ; un séminaire « démasculiniser nos pratiques professionnelles » s'est tenu entre 2021 et 2023.

La prise en compte des défis environnementaux a conduit à la nomination d'une référente « zéro carbone » et plusieurs décisions et démarches actives vont dans ce sens : inversion des normes alimentaires lors des repas collectifs, réduction des déplacements en avion, ainsi que des déchets.

Points faibles et risques liés au contexte

L'archivage numérique des données de la recherche collectées lors d'enquêtes est un axe d'amélioration identifié par le CERAPS. Le laboratoire ne dispose pas, pour le moment, de politique d'archivage systématique ; il n'a pas non plus les moyens humains et matériels nécessaires pour s'emparer de ce sujet et pouvoir ainsi répondre aux préconisations des tutelles et aux obligations réglementaires en matière de protection du patrimoine scientifique et d'archivage.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

Le CERAPS est particulièrement attractif et dynamique. Il jouit d'un grand rayonnement au niveau national. La forte mobilisation des chercheurs dans des colloques, des GIS, des comités éditoriaux et des projets financés par l'ANR est à noter. Les sept nouveaux projets, financés par l'ANR, obtenus illustrent la grande variété des thématiques et des terrains de recherche de l'unité : 1/Les forêts de la paix. Conservation environnementale au lendemain de la violence armée — FORPEACE ; 2/ Des Migrants de l'Intérieur. Gestion étatique et trajectoires collectives de migrants en provenance des départements d'outre-mer —

MIGRINDOM ; 3/ Libertés associatives et initiative citoyenne. Observer, expérimenter et démocratiser les relations associations/institutions — LAIC ; 4/ Redécouvrir la citoyenneté industrielle : passés et présents des relations entre travail et agir politique — CITINDUS ; 5/ Socialisations islamiques : Transmission et incorporation de savoirs religieux en contexte minoritaire — ISLAMSOC ; 6/ Analyser les pratiques informationnelles numériques en contexte — APINC ; 7/ Les Européens afghans. L'invention d'un régime de mobilité — AMORE. Cette attractivité a été permise par le dynamisme de ses chercheurs et celui d'un personnel d'appui.

L'augmentation substantielle du nombre de ses membres sur la période de référence est l'autre indicateur de cette attractivité. Son niveau d'internationalisation est satisfaisant grâce à l'insertion de ses chercheurs dans des réseaux hors des frontières.

- 1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'unité est attractive à la fois par son rayonnement scientifique, par la qualité de ses équipements et des compétences techniques dont elle dispose, mais aussi par ses nombreux succès en matière d'appels à projets tels que ceux de l'ANR (taux de réussite allant jusqu'à 90 %). Ses chercheurs sont très fréquemment engagés dans des réseaux scientifiques dans et hors des frontières ainsi que dans des comités de rédaction. L'internationalisation est elle aussi un élément de réussite. Le CERAPS est une institution très reconnue dans le monde scientifique des SHS.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'unité, qui a beaucoup grandi, doit continuer de poursuivre ses efforts dans différents domaines. En premier lieu, elle peut mieux mobiliser ses chercheurs sur des appels à projets européens. En second lieu, elle doit réfléchir à la manière dont elle pourrait stabiliser ses effectifs de chercheurs. En dernier lieu, elle pourrait mieux valoriser ses actions internationales avec une politique sans doute plus diversifiée en ce qui concerne la provenance de ses professeurs invités (sur-représentation de chercheurs francophones).

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

Le CERAPS témoigne d'une activité de publication importante, tant quantitativement que qualitativement. L'activité de publication est internationalisée. La production scientifique concerne à la fois des objets bien balisés et historiques du CERAPS, principalement en sociologie politique (participation politique, engagement partisan, action publique, analyse du local), mais aussi des thématiques nouvelles comme le numérique, l'environnement ou les discriminations. Cette production scientifique reste toutefois inégalement répartie.

- 1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*
- 2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.*

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Durant la période écoulée, la production scientifique du CERAPS se caractérise par sa quantité, sa qualité et sa diversité.

Quantité d'abord : 103 ouvrages collectifs ou en nom propre sont ainsi recensés sur la période. Ces ouvrages résultent d'une importante dynamique de publications collectives appuyée à la fois par les recherches collectives (taux de succès important aux appels d'offres nationaux dont ANR) et l'organisation régulière de colloques, de journées d'étude, soutenue par le laboratoire.

Le CERAPS a ainsi organisé ou co-organisé près de 50 colloques (dont 33 financés par le laboratoire) et a co-organisé le 22^e congrès de l'Association française de science politique (en 2022). On note la diversité et la qualité des maisons d'édition, que ce soit les éditions françaises ou internationales, y compris anglophones : Routledge, Peter Lang, De Boeck, Manchester University Press, Palgrave, CNRS Editions, PUF, Presses de Sciences Po, PUR, Quae, La Découverte, LGDJ, Dalloz, Karthala. Les ouvrages de recherche et de synthèse tiennent compte aussi de la diversité des supports de publication selon les disciplines (par exemple le droit).

À ceci s'ajoutent près de 300 chapitres d'ouvrages collectifs, une soixantaine en langue étrangère, principalement en anglais. 450 articles de revues ont été publiés à la fois dans des revues généralistes et spécialisées. Les co-publications nombreuses au sein du laboratoire et à l'extérieur traduisent à la fois la dynamique de l'équipe et son insertion dans les réseaux.

L'activité de publication est internationalisée, autour de 20 % (un peu moins si l'on considère la direction de numéros spéciaux). Cette internationalisation fait l'objet d'une réflexion de la part du laboratoire et se nourrit notamment de la participation à des structures et des projets internationaux. Les publications concernent à la fois les axes historiques du CERAPS pour lequel le laboratoire est bien identifié (élections, participation politique, organisations partisans), mais aussi de nouvelles thématiques comme les politiques environnementales ou les questions d'inégalités. Cela témoigne notamment de la capacité à s'appuyer sur les agendas de recherche des nouveaux membres. L'investissement de nouvelles thématiques, s'il est prometteur, pourrait être l'occasion de réfléchir aux apports et à la plus-value du CERAPS, notamment en vue de publications nationales et internationales. Globalement, on retrouve des publications sur les différentes thématiques abordées par les membres du CERAPS.

Les publications présentées dans le portfolio reflètent précisément la diversité des supports, l'internationalisation de la recherche, les dynamiques collectives (co-écriture et ouvrages collectifs issus de colloques organisés par le CERAPS), le choix de revues tant généralistes que spécialisées. En matière de science ouverte, le CERAPS a mis en œuvre les recommandations de ses tutelles, avec la plateforme LilloA (interconnectée à HAL). Un accompagnement du laboratoire et du SCD est réalisé afin de faciliter le dépôt des publications.

Le RGPD est pris en considération (ateliers et formations principalement en direction des doctorants, même si cela a pu aussi concerner les titulaires).

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Un premier risque concerne l'inégale répartition des publications comme le note le rapport d'autoévaluation et une concentration des publications sur un nombre limité de titulaires. Compte tenu des charges pédagogiques et administratives qui pèsent sur les enseignants-chercheurs, le recrutement de chercheurs du CNRS apparaît comme crucial pour produire un effet d'entraînement sur l'unité. On comprend dès lors l'importance d'attirer et de pérenniser des chercheurs du CNRS, mais aussi de penser les différentes composantes du métier d'enseignant-chercheur, cette dimension dépassant largement le cadre du laboratoire (décharge de service pour les recrutés, possibilité de CRCT établissement).

L'autoévaluation fait apparaître une absence d'archivage systématique des données d'enquête, faute de moyens en ressources humaines et matérielles. Seule une recension a été faite, financée sur un contrat de recherche. Compte tenu de la contribution de l'unité à des enquêtes qualitatives d'ampleur, cette dimension pourrait faire l'objet d'un soutien de la part des tutelles.

Enfin, l'absence de recension systématique de certaines publications (principalement celles des doctorants) et des communications (pour l'ensemble du laboratoire) doit faire l'objet d'une attention. Compte tenu du

nombre de doctorants sur la période considérée et des dispositifs d'aide à la publication mis en place en direction des doctorants, cela permettrait de prendre davantage en considération les dispositifs d'accompagnement.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Le CERAPS se distingue par sa volonté d'avoir une pratique de la recherche particulièrement ancrée dans la société. Il s'appuie pour ce faire sur plusieurs canaux : d'abord, sur son engagement important dans des expériences de recherche participative, encouragées par ses tutelles ; ensuite sur la médiation scientifique, notamment par la participation de ses membres à des conférences grand public/débats ainsi que par la réponse régulière de certains de ses membres aux sollicitations des médias pour éclairer les enjeux sociaux et politiques contemporains.

- 1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique.*
- 2/ L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Le CERAPS satisfait largement les trois attendus associés à l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société. En effet, il se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique dès lors que plusieurs de ses membres se sont attachés à nouer des relations pérennes avec les acteurs associatifs et institutionnels, notamment au niveau local, par leur engagement dans le développement d'une recherche-action participative. Cela s'illustre déjà par l'implication importante de certains de ses membres dans l'institutionnalisation de cette recherche-action. Celle-ci semble largement encouragée par l'Université de Lille, à l'instar de la Boutique des sciences (co-direction de l'une des membres du CERAPS) qui s'inscrit dans la mouvance de l'enseignement clinique, du Laboratoire ouvert « Inspirons demain » (projet porté par le CERAPS), ou encore de l'observatoire des libertés associatives (dont le CERAPS est partenaire), visant à coproduire les savoirs entre acteurs de la société civile locale et chercheurs. Cela s'illustre aussi par l'engagement dans des projets de recherche participative plus ponctuels (notamment en ayant répondu à l'appel à projets SAPS-Sciences avec et pour la société de l'ANR).

L'unité développe également des produits à destination du monde culturel, économique et social, qu'il s'agisse de formations en ligne, de guides à destination des associations, de rapports d'expertise, ou encore de la réalisation d'un film. De ce point de vue, on notera la variété de ces « produits ». Le CERAPS insiste néanmoins sur son attachement à la dimension collaborative, celle de la circulation des savoirs, dans les rapports qu'il entretient avec le monde non académique, qui ne s'illustrent donc pas seulement par la plus traditionnelle logique descendante.

Enfin, l'unité partage très largement ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société (les années évaluées ayant été particulièrement source d'évènements politiques à commenter). L'on notera ainsi le nombre important de contributions dans la presse écrite (329 références), à des émissions radio (220 références), TV (55 références) et de participations à des conférences non académiques ou débats grand public (158 participations recensées). Surtout, l'on notera que cet effort de médiation de la recherche ne repose pas uniquement sur un nombre réduit de membres du CERAPS, mais semble au contraire concerner la majorité d'entre elles et eux. En témoigne d'ailleurs la création récente par le CERAPS d'une association de diffusion des connaissances scientifiques « Sciences Pop Nord » qui achève ainsi de faire de l'inscription de la recherche du CERAPS dans la société l'un de ses points forts.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Aucun point faible à signaler dans ce domaine.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Avec des effectifs d'enseignants-chercheurs en forte hausse, associés à une forte croissance des ressources matérielles propres — liée à des taux de succès très importants en matière d'obtention de contrats de recherche —, le CERAPS dispose des moyens de soutenir à la fois les thématiques de recherche anciennement ancrées au sein de l'unité (sociologie électorale, partis, pratiques démocratiques, approches localisées), des thématiques émergentes (enjeux politiques du numérique) et des questions méthodologiques transversales (sociologie visuelle, histoire sociale des idées). Les ressources de l'unité permettent également de favoriser de manière équitable les personnels titulaires et les doctorants : chaque membre de l'équipe bénéficiant d'une enveloppe annuelle et du financement d'un ordinateur portable.

Dans ces conditions, l'équipe a su répondre aux précédentes recommandations du Hcéres en articulant les axes de recherches à des préoccupations scientifiques qui constituent l'identité du laboratoire, et, au gré des recrutements, renforcer de nouvelles thématiques. Les cinq axes de recherche définis pour le prochain contrat quinquennal en témoignent, puisqu'ils sont construits pour valoriser les thématiques anciennes comme les nouveaux objets (1/Participation, représentation, démocratie, 2/Rapports sociaux inégalitaires : domination, mobilisation, [in]action publique, 3/Études internationales, européennes et transnationales, 4/Politique de l'environnement, action publique, droit, mobilisations, 5/Technologies, information et mobilisations à l'ère numérique).

L'équipe doit aujourd'hui être attentive à des enjeux centraux pour la poursuite de son développement : d'abord l'agrandissement de ses locaux, pour faire face à la hausse de ses effectifs, thème sur lequel une réflexion est engagée par les tutelles ; ensuite la nomination d'une nouvelle direction de l'unité, actuellement en discussion ; enfin la maîtrise des effectifs étudiants, dont la forte croissance a conduit à une inflation des tâches pédagogiques susceptible de peser sur le potentiel de recherche des enseignants-chercheurs. De même, l'obtention de nombreux contrats de recherche a pu conduire à une surcharge de travail pour les gestionnaires et personnels d'appui à la recherche, dont la situation doit être prise en considération par le recrutement d'un nouveau gestionnaire et la recherche de solutions pour favoriser la stabilisation des personnels précaires.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

L'unité doit continuer à s'attacher à pérenniser les postes de gestionnaire dont le volume de travail actuel est trop important compte tenu de la forte hausse des ressources et des multiples contrats de recherche à gérer.

Une solution au problème des locaux, devenus exigus du fait de la forte hausse des effectifs d'enseignants-chercheurs, doit également être trouvée.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Le comité n'a aucune recommandation à formuler.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Compte tenu du fait que la production scientifique est appréciée par le Hcéres au regard des dépôts sur la plateforme HAL, la future direction devra veiller au dépôt régulier des publications sur cette plateforme, pour mieux valoriser le travail des doctorants, chercheurs et enseignants-chercheurs du CERAPS.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Il est nécessaire de poursuivre la réflexion sur les protections juridiques susceptibles d'être apportées aux chercheurs et enseignants-chercheurs, notamment en raison de la forte ouverture de l'unité à la médiation scientifique.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 21 octobre 2024 à 9 h

Fin : 21 octobre 2024 à 18 h

Entretiens réalisés : en présentiel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

Agenda de visite du lundi 21 octobre 2024

Unité de recherche CERAPS

Dimanche 20 octobre 2024

Réunion de travail du comité avec le conseiller scientifique

Lundi 21 octobre 2024

8 h 45 - 9 h Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs

9 h - 9 h 15 Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique

9 h 15 - 9 h 45 **Entretien à huis-clos** avec la direction de l'unité

9 h 45 - 10 h 15 **Entretien à huis-clos** avec Sandrine LEVEQUE, directrice de la recherche (Sciences Po Lille), Sandrine CHASSAGNARD-PINET, vice-présidente recherche SHS de l'Université de Lille et Emmanuel HENRY, directeur adjoint scientifique du CNRS

10 h 15 – 10 h 30 *Pause*

10h30 - 11h50 **Réunion plénière** en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheurs associés, les émérites, les doctorants

10 h 30 - 10 h 50 : exposé liminaire par la direction de l'unité

10 h 50 - 11 h 50 : discussion à partir des questions du comité

11 h 50 – 12 h 10 **Réunion du comité d'experts à huis clos** en présence du conseiller scientifique

DÉJEUNER

13 h 45 – 14 h 45 **Entretien à huis clos avec les chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires**

14h45 - 15h15 **Entretien à huis clos avec les doctorants et les post-doctorants**

15h15 - 15h45 **Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche** : ingénieurs, techniciens et administratifs

15 h 45 - 16 h *Pause*

16h00 - 16h15 **Entretien à huis clos avec la direction de l'unité**

16 h 15 - 17 h 00 **Réunion à huis clos du comité d'experts** en présence du conseiller scientifique
Second *debriefing* du comité. Préparation du rapport d'évaluation

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

—
**Direction générale déléguée
Recherche et valorisation**

Les vice-présidents recherche de l'Université de Lille
à
HCERES - Département d'Évaluation de la Recherche

Lille, 06/01/2025

Objet : Courrier d'observation de portée générale Université Lille DER PUR 260024841

—
Direction générale déléguée
Recherche et valorisation
Direction d'Appui à la Recherche

Affaire suivie par :

Directeur
jean-francois.delcroix@univ-lille.fr
dar-structurespartenariats@univ-
lille.fr
T. +33 (0)3 62 26 91 35

Chère, Cher collègue

L'université de Lille tient à remercier le comité de visite HCERES pour l'attention qu'il a portée au travail mené par l'unité **CERAPS - Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales**. et pour la qualité de l'évaluation qu'il a produite.

La visite du comité a été l'occasion, pour les membres de l'Unité de Recherche et pour l'Université, de répondre aux interrogations des experts, dans un esprit constructif dont il faut se féliciter.

Les recommandations émises dans le rapport d'évaluation seront précieuses pour l'unité pour le déploiement de son projet lors du prochain contrat.

—
Vous trouverez ci-joint un relevé des erreurs factuelles à corriger en vue du rapport définitif.

Nous vous prions de croire, chère collègue, cher collègue, à l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Président et par délégation,
Les Vice-Présidents Recherche de l'Université de Lille



Olivier Colot



Sandrine Chassagnard

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

